

laquelle assistent tous les Religieux, avec la population latine de Bethléem et tous les Pèlerins.

A cet effet, les Grecs ont déjà quitté le Sanctuaire; car les différents Rites ne se mêlent jamais dans les cérémonies qui se font dans la Sainte Grotte. Viennent ensuite les Arméniens schismatiques qui célèbrent aussi leur Messe. Après la célébration de ces quatre Messes, le Sanctuaire reste libre et les Pèlerins peuvent y prier sans crainte d'être troublés dans leur recueillement. Dans les circonstances où il y a un grand nombre de prêtres Catholiques, et que les Latins déirent célébrer plus de deux Messes, lesquelles seules leur sont accordées par les Règlements, ils en avertissent les Grecs qui généralement n'y opposent aucune difficulté. Ces derniers pourraient, en rigueur, le faire, car les Latins n'ont strictement le droit de célébrer, chaque matin, que deux Messes dans le Sanctuaire.

Entre-temps les Pères de Terre-Sainte célèbrent la sainte Messe, soit dans leur belle église paroissiale, soit dans les grottes souterraines que nous avons déjà visitées et où nous reviendrons ce soir avec la Procession Quotidienne. A une heure déterminée, la Communauté descend au chœur, et commence la récitation des Petites Heures de l'Office de la sainte Vierge, suivie de Prime et Tierce de l'Office Canonial. Tous les Religieux assistent alors à la Messe Convenuelle qui est toujours spécialement célébrée pour les